

L'action de l'UE en faveur de la biodiversité

Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
26/01/2021

Yoann CLOUET
Chargé de mission
Antenne de la Région Normandie à Bruxelles
yoann.clouet@normandie.fr

www.europe-en-normandie.eu

Les bases de l'action de l'UE en faveur de la biodiversité

L'action de l'UE en faveur de la biodiversité se fonde sur deux textes :

- La **Directive 2009/147 OISEAUX** (1979, révisée en 2009) = conservation des oiseaux sauvages
- La **Directive 92/43 HABITATS** (1992) = conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

Ces deux textes établissent:

- ➔ Le réseau Natura 2000 (ZSC et ZPS)
- ➔ Des listes d'espèces et d'habitats « d'intérêt communautaire » qui sont protégés

Les directives sont accompagnées :

- d'une **Stratégie pour la Biodiversité** depuis 2011
- d'un **Plan d'action pour la Nature** qui propose des actions de mise en œuvre par milieu

De ces textes découlent également l'action de la France pour la gestion de ses zones protégées.

Bilan de l'action de l'UE depuis 2010

En **2011**, la Commission a présenté sa première stratégie en matière de biodiversité visant à diminuer « significativement » les menaces qui pèsent sur les écosystèmes.

La stratégie de 2011 visait à :

- **Avant 2020** : « enrayer la perte de biodiversité et la dégradation des services écosystémiques dans l'UE, assurer leur rétablissement dans la mesure du possible et renforcer la contribution de l'UE à la prévention de la perte de biodiversité »
- **Avant 2050** : protéger, évaluer et rétablir "pour leur valeur intrinsèque" la biodiversité de l'UE et les services écosystémiques qui en découlent.

Le dernier rapport sur l'état de la nature (octobre 2020) souligne que **le déclin des habitats et espèces protégés** se poursuit, la majorité des espèces est dans un état « médiocre » voire « mauvais » :

- 47% espèces d'oiseaux d'Europe sont bien conservées (en baisse)
- 38% des poissons d'eau douce sont bien conservés
- 81% des habitats protégés sont en mauvais état

La nouvelle Commission européenne et ses priorités

La Commission européenne pilote les politiques européennes dans tous les domaines de compétences de l'UE.

La Commission von der Leyen (2019 – 2024)

Suite aux élections européennes de 2019, une nouvelle Commission européenne est entrée en fonction, avec à sa tête l'allemande **Ursula von der Leyen**. Le lituanien **Virginijus Sinkevičius** est Commissaire à l'Environnement.



La priorité phare du mandat 2019-2024 : le Green Deal

Nouvelle stratégie de croissance pour soutenir la transition écologique et énergétique de l'économie européenne et permettre à l'UE d'atteindre son objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050. Présenté le 11 décembre 2019, il se décline en 8 grands domaines d'actions, dont « **Préserver et rétablir les écosystèmes et la biodiversité** ».



www.europe-en-normandie.eu

La stratégie biodiversité 2030

Dans le cadre du Green Deal, la Commission a présenté en mars 2020 une révision de ses objectifs décennaux pour la biodiversité.



Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 : « Ramener la nature dans nos vies »

Pilier 1 : protéger les milieux naturels

- D'ici à 2030, 30 % des terres et des mers européennes zones protégées (contre 26 % et 11 % actuellement)
- Etablir des couloirs européens de la biodiversité

Pilier 2 : restaurer la biodiversité

- soutenir l'agriculture biologique et la biodiversité à travers la PAC
- d'enrayer le déclin des pollinisateurs
- rétablir le courant libre sur 25 000 km de cours d'eau
- planter 3 milliards d'arbres
- réduire de moitié l'usage de pesticides mais aussi leur degré de nocivité.

La Commission évalue des besoins de financements à hauteur de 20 milliards d'euros par an (financements européens, nationaux et privés confondus).

www.europe-en-normandie.eu

Les instruments européens en faveur de la biodiversité

Gérés par la Région Normandie



FEDER

- 2014-2020 : Objectif thématique 6 « Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources

FEADER (dans le cadre de la PAC)

- mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- soutien à Natura 2000
- soutien au réseau rural normand à travers LEADER

Géré par la Commission



LIFE

Le programme européen pour l'environnement et l'action pour le climat, il existe depuis 1992. LIFE finance notamment les sites Natura 2000, ainsi que des actions innovantes dans le domaine de l'environnement (gestion de l'eau, déchets) et la résilience des territoires aux effets du changement climatique.

En 2014-2020, le programme était doté de 3,45 milliards €.

Une nouvelle période de programmation

Un nouveau budget européen a été adopté en décembre 2020 pour la période de 2021-2027, accompagné d'un Plan de relance européen pour un total de 1 840 milliards €. Une nouvelle génération des instruments de financements européens va débiter, dans la continuité des instruments actuels, mais avec quelques changements.

Géré par la Région Normandie



Géré par la Commission



FEDER 21-27

- 2021-2027 : au moins 30 % de l'enveloppe FEDER Normandie allouée à l'objectif « Une Europe plus verte » (environ 120 millions €)

Nouvelle PAC (et FEADER)

- Les règlements établissant la nouvelle PAC sont encore en négociation
- La nouvelle PAC devrait démarrée en 2023 > règlement de transition de 2 ans
- Une PAC plus verte ?

LIFE 21-27

En 2021-2027, le programme sera doté de 4,81 milliards €.

Horizon Europe

Le programme européen pour la R&I proposera également des AAP autour de la renaturation et la restauration de la biodiversité

www.europe-en-normandie.eu

Liens utiles

Directive OISEAUX

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:02009L0147-20190626>

Directives HABITATS

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:01992L0043-20130701&from=EN>

Liste des espèces et habitats d'intérêts communautaires :

<https://inpn.mnhn.fr/reglementation/protection/listeProtections/communautaire>

Rapport sur l'état de conservation de la nature 2020

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0635&from=FR>

Le Geen Deal

https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

La Stratégie Biodiversité 2030

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52020DC0380>

Site l'Europe s'engage en Normandie (FEDER, FEADER, LEADER)

<https://www.europe-en-normandie.eu/>